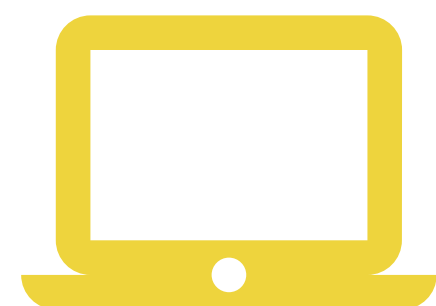
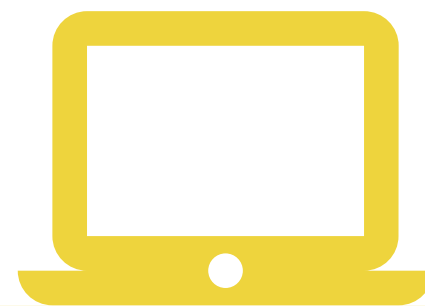


TECHNOPÔLE DE L'ENVIRONNEMENT ARBOIS-MEDITERRANÉE

ALLO DEPANNAGE

**UN SERVICE PLUS EFFICIENT
POUR SIGNALER TOUT DÉSORDRE
AU SEIN D'UN BÂTIMENT OU SUR LE SITE**





C'EST QUOI ?

C'est **une page du site internet du Technopôle dédiée** où toutes vos demandes d'interventions techniques sont :

- Centralisées en un seul point,
- Relevées tout au long de la journée,
- Triées selon le degré d'urgence,
- Transmises au bon interlocuteur,
- Suivies quant à leur évolution,
- Avec un retour d'information après du demandeur sur leur exécution.

POURQUOI ?

Des services du Technopole organisés pour être plus efficaces et garantir une intervention de qualité :

- Vous n'aurez plus à chercher le bon interlocuteur,
- Nous éviter les pertes d'informations,
- Les interventions avec nos entreprises pourront être mieux organisées et planifiées.

COMMENT CA MARCHE?

UNE DEMANDE BIEN FAITE, C'EST UN GAIN DE TEMPS POUR TOUS !

LES BONS CONSEILS POUR REMPLIR LA NOUVELLE FICHE NOMMÉE « DEMANDE D'INTERVENTION »

LES CHAMPS OBLIGATOIRES À REMPLIR

→ Utilisez les menus déroulants. En l'absence, votre demande pourra vous être retournée par manque d'informations.

Nom du demandeur : Indispensable afin de pouvoir contacter le demandeur si les services techniques ont besoin de renseignements supplémentaires.

Coordonnées : Utile pour vous informer du traitement de votre demande ou toute demande de précision.

Adresse / Étage / Local / Lieu : Nécessaire pour localiser précisément l'intervention.

Nature de la demande : Il est essentiel de décrire précisément la nature du désordre, autant que faire se peut, pour adapter notre réactivité, répondre au mieux aux besoins et en diligentant la bonne entreprise.

Pièces jointes : Pas nécessaires mais très utiles.
Une bonne photo vaut mieux qu'un long discours.

Attention, l'adresse suivante est désactivée.
depannage-arbois.paysd aix@ampmetropole.fr
Les demandes envoyées à cette adresse ne seront plus traitées.

A NOTER



« Allô Dépannage » est une procédure destinée aux travaux d'entretien, de maintenance et de réparation. Pour tout autre demande, le service gestion locative reste votre interlocuteur.



Pour des raisons organisationnelles, nous ne prenons plus les demandes d'interventions par téléphone, toutes demandes via ce moyen vous seront réorientées vers le formulaire.



Afin d'être efficace - notamment lors de pannes d'installations climatiques ou de fuites - nous vous recommandons de vous concerter au sein d'un même bâtiment pour qu'un seul interlocuteur nous adresse une seule demande.



Les délais à respecter : transmettez votre demande dans les meilleurs délais pour éviter des dégradations supplémentaires en cascade.